L’innovation et la durabilité au cœur du développement économique vaudois

12 mars 2020

La nouvelle politique d’appui au développement économique du canton (PADE, période 2020-2025) vise à contribuer à la prospérité de la population vaudoise, en se fondant sur l’attractivité, la compétitivité, la durabilité et le rayonnement d’une économie qui favorise la création de nouveaux emplois et la vitalité du tissu existant.

La PADE exprime ce que seront les axes forts et stratégiques de la loi sur l’aide au développement économique (LADE) dont Promove est le référent officiel pour la région de la Riviera et de Lavaux depuis son entrée en vigueur en 2008. De ce fait, Promove sensibilise et accompagne les entreprises et porteurs de projets au sujet des subventions LADE et lors de la constitution de leur dossier.

Le nouveau volet de la PADE met en avant six enjeux transversaux (durabilité, innovation, diversification, gouvernance, mise en réseau, suivi et perspective) qui impliquent trois politiques sectorielles : auprès des entreprises, de l’économie des régions et enfin de la promotion. L’innovation est au cœur du sujet tout comme la transition du tissu économique vers plus de durabilité, partant du postulat que les entreprises qui pourront revendiquer un positionnement ou un fonctionnement durable gagneront, à terme, en compétitivité.

Au niveau de la politique sectorielle de soutien aux entreprises, l’objectif est de favoriser la création, le développement et l’implantation d’entreprises et d’emplois dans des secteurs économiques et des domaines d’innovation à haute valeur ajoutée et à fort potentiel de développement (sciences de la vie, sport, alimentation&nutrition, etc.). En particulier, l’accent sera mis sur la création de trois HUB, le premier centré sur l’alimentaire, le second sur le sport et le troisième sur la cyber sécurité et l’économie de confiance. Cela sera fait en partenariat entre l’Etat, les Hautes Ecoles et le secteur privé.

Au niveau régional, la proximité entre les entreprises et les associations économiques régionales est un atout que le Canton entend exploiter mieux encore. L’enjeu de la disponibilité des zones d’activité et de l’adéquation de l’offre à la demande seront au centre des préoccupations. En ce qui concerne la promotion, les objectifs sont de bâtir une image cohérente et forte du canton, de valoriser ses atouts et de repenser les conditions d’un accueil plus harmonisé. L’enjeu est de mieux différencier le Canton et d’accroître son attractivité.

Les crédits nécessaires à ces opérations sont réunis dans un EMPD de 105 millions «Pour la création d’un fonds dédié au soutien à l’innovation, à l’immunothérapie oncologique et à l’économie durable ». Il comprend trois volets distincts : le premier volet (CHF 50 millions) est dédié à l’innovation au sens de la PADE ; le second volet (CHF 30 millions) concerne quant à lui le financement d’essais cliniques en matière d’immunothérapie oncologique au CHUV. Le troisième volet (CHF 25 millions) est consacré à la mise en place d’un programme de transition du tissu économique vaudois vers une durabilité accrue.

Consulter la présentation de la nouvelle PADE >

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch